DTA
DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION

17.2/15-303_V2.1

Prorogation

Valide du **21 mars 2023**

au **30 novembre 2023**

Sur le procédé

BEROLINA LINER – BEROLINA HF-LINER

Document non valide

Titulaire : **Société : BKP BEROLINA PLYESTER GmbH & Co.KG**
Heidering 28
D-16727 VELTEN
Tél. : +49 3304 2088 100
Internet : https://bkp-berolina.de

Groupe Spécialisé n° 17.2 - Réseaux et épuration / Réseaux

Famille de produit/Procédé : Procédé de réhabilitation de réseau d'assainissement par chemisage

CCFAT COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - email : secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB ; Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site Internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.
Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Version du document

Description	Rapporteur	Président
Prolongation de la date de validité de l'Avis Technique : 17.2/15-303_V2	Abdel LAKEL	Christian VIGNOLES

Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 17.1 - Réseaux et épuration / Epuration de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 17 mars 2023, la validité de l'Avis Technique **17.2/15-303_V2** est prolongée jusqu'au 30 novembre 2023.

Document non valide